

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire de Milan, ce **14 octobre 2014** à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Mme Louiselle Gazaille Rouillard
Siège # 2 M. Armelle Ruaudel
Siège # 3 Mme Nathalie Laplante
Siège # 4 M. René Turcotte
Siège # 5 M. Jacques Bergeron
Siège # 6 M. Richard Nadeau

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Yves d'Anjou.

Mme Francoise Richard, secrétaire, assiste également à cette séance.

Mme Maude Boivin, inspectrice, est aussi présente.

À moins d'indication contraire, le maire n'utilise pas son droit de vote.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la session ouverte.

En conséquence,

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité de déclarer la session ordinaire ouverte.

Adoptée

**2014-10
4871 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition régulière, il est proposé par Mme Nathalie Laplante, secondé par Mme Louiselle Gazaille Rouillard, et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté, toutefois l'ordre du jour demeure ouvert.

Adoptée.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2014-10
4872 3.1 - Séance ordinaire du 8 septembre 2014**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Sur proposition régulière, il est proposé par Mme Louiselle Gazaille Rouillard, secondé par Mme Armelle Ruaudel et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2014, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Compte rendu de monsieur le maire sur les activités de la MRC du Granit.

Aucun

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Période du mois de SEPTEMBRE _2014

Nombre de permis et certificats émis:

Construction _1_ Rénovation _3_ Captage d'eau _____ Inst. Sept. _1_ Lotissement _1_

Accès à la voie publique _____ Dérogation mineure _____ Autorisation abattage d'arbres _1_

Émissions de constats d'infraction suite à la tournée des nuisances: _____

Vérification sporadique des inst. sept. non conformes, non polluantes: _____

Vérification sporadiques des camps de chasse _____, chalets _____

Vérification de la conformité de ces installations en regard des services de collecte des ordures ménagères

et sélective _____ des installations septiques _____ des captages d'eau _____ des nuisances _____ autres infractions _____

Vérification terrain avant fermeture des certificats d'abattage d'arbres par l'inspecteur (trice): _____ Oui _____ Non

Vérification terrain avant fermeture des certificats d'abattage d'arbres par l'ingénieur forestier: _____ Oui _____ Non

Production du rapport mensuel à la SHQ: _____ Oui _____ Non

Transmission hebdomadaire à la MRC des permis fermés: Oui _____ Non

Traitement de demandes qui concernent la CPTAQ: _____

Traitement de demandes qui n'ont pas conduits à l'émission d'un permis ou certificat: _10_

Classement et tenue à jour des fiches des contribuables: Oui _____ Non

Réception de plaintes: Oui _____ Non

Transmission des plaintes à la directrice générale: _____ Oui Non

Traitement de demandes de dérogation mineure: _____ Oui Non

Suivi des procédures de dérogations mineures: _____ Oui Non

Identification d'un "irritant" dans la réglementation qui mérite l'attention du conseil municipal et recommandations de modifications à apporter présenté sous forme de document écrit et convenablement documenté: _____ Oui Non

2014-10
4873

5.1 - Renouvellement de l'offre de service de M. Yvan Mathieu pour l'année 2015

Tel que demandé, M. Yvan Mathieu fait part de son offre de service pour l'année 2015 comme travailleur autonome en tant qu'opérateur des eaux usées d'une durée de 2 ans à partir de janvier 2015.

Cette offre est pour le suivi des étangs à raison de 2 jours par semaine pour la maintenance, le contrôle périodique 2 fois par année, la prise d'analyse à tous les mois dans un laboratoire accrédité, la prise d'analyse d'oxygène dissous, le suivi des stations de pompage et la maintenance, les urgences ainsi que la rédaction et l'envoi des rapports à chaque mois.

Cette offre ne comprend pas les services professionnels et le matériel nécessaire au maintien des stations.

Le prix demandé pour les 2 prochaines années sera de 4 620.00 \$, ce montant est justifié en raison d'une hausse de 5% du coût de la vie des deux dernières années.

Il est proposé par M. Richard Nadeau, secondé par M. Jacques Bergeron, résolu à l'unanimité par les membres du conseil présent d'accepter l'offre de service pour l'année 2015 de M. Yvan Mathieu. Celle-ci prend effet à compter du 1er janvier 2015.

Adoptée

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6.1 - Demande de M. Pierre Monfette, citoyen de Milan, pour son permis de rénovation.

Monsieur Monfette viens nous expliquer qu'il a demandé un permis de rénovation et qu'il devait terminer ces réparations l'automne dernier. Il n'a pu donner suite tel qu'il l'avait mentionné.

Il est revenu au bureau ce printemps pour demander un délai de 6 mois à son permis, pour qu'il puisse continuer ses travaux. Etant donné qu'il n'a pu terminer ses travaux encore, il demande s'il pourrait avoir un délai supplémentaire pour terminer ses travaux d'ici l'été prochain.

M. le Maire avec les conseillers prennent connaissance de sa demande et lui mentionnent qu'ils lui donneront réponse d'ici la prochaine réunion soit le 10 novembre prochain.

7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2014-10 4874 7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

La secrétaire dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

2014-10 4875 7.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition de Mme Armelle Ruaudel et secondé par M. Richard Nadeau, il est résolu à l'unanimité que les dépenses soient approuvées. Administration: chèque no.18 au chèque no. 53 pour un montant total de 123 389.94\$. Salaires: chèque no. 1116 au chèque no.1131 pour un montant total de 5 579.51\$. Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 701.44\$. Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 1 717.55\$. L'encaisse en date du 9 octobre 2014 est de 104 262.12\$.

Adoptée

8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

8.1 - Dépôt du rapport de l'employé de voirie

M. Conrad Lachance, employé de voirie, dépose son rapport de septembre 2014. Plusieurs travaux ont été exécutés comme: remplacement des ponceaux sur le chemin Nicholson et St-Léon. Travaux d'excavation de fossés dans le chemin St-Laurent avec nivelage des chemins de la Yard, St-Léon, Ste-Marie et St-Joseph.

Enrochement des endroits érodés par l'eau chemins Yard, St-Léon et rue Nicholson.
A venir: la réserve de sable, et le pavage des cotés du pont de la Yard.

**2014-10
4876** **8.2 - Soumission asphalte pont Chemin de la Yard**

Deux soumissions ont été déposées pour la réparation des deux (2) cotés du pont dans le Chemin de la Yard.

Soumission 1 : Pavage Estrie Beauce, au montant de 2900.00\$ + taxes

Soumission 2: Pavage Garneau, au montant de 2735.00\$ + taxes

Les soumissions doivent comprendre la réparation des deux cotés du pont, l'achat et transport de l'asphalte ainsi que la pose.

Après vérification des soumissions;

Il est proposé par M. René Turcotte conseiller, secondé par Mme Louiselle Gazaille Rouillard

et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Pavage Garneau (Lafontaine & Fils) au montant de 2 735.\$

Dans ce cas, M. Conrad Lachance est autorisé à aviser Pavage Garneau (Lafontaine & Fils) avant la saison hivernale.

Adoptée

**2014-10
4877** **8.3 - Réserve de Sable 2014-2015**

RÉSERVE DE SABLE 2014-2015

Cinq soumissions ont été déposées - Soumissions recues pour 450 tonnes:

Exc. C. Duquette Inc. 4809.00\$+ tx

Exc. Lafontaine & Fils 4950.00\$+ tx

Transport Guillette & Frères 5400.00\$+tx

Les Tamis du Granit 6727.50\$+tx

Exc. Paré 7407.00\$+tx

Le prix de chaque soumission comprend le prix à la tonne pour 450TM, le chargement, le transport au garage municipal et la mise en place. Le prix est avant les TX.

Sur proposition de Mme Nathalie Laplante, secondé par M. Jacques Bergeron, il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission de Exc. C. Duquette Inc. au montant de 4809.00\$ pour 450 tonnes de sable tel que précisé.

Adoptée

**2014-10
4878** **8.4 - Formation sur les fossés a Frontenac le 9 octobre**

Une formation a eue lieu jjeudi le 9 octobre 2014 a la Municipalité de Frontenac:

Monsieur Jacques Bergeron conseiller et personne nommée au comité des chemins pour notre municipalité, ainsi que M. Conrad Lachance employé de la voirie pour notre municipalité, ont assisté à cette journée de formation sur la gestion environnementale des fossés. M. Richard Nadeau a été avisé également et n'a pu assister à cette rencontre dû à son travail.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité d'accepter cette formation et de défrayer les frais de déplacements sur pièces justificatives.

Adoptée

8.5 - Demande gravier pour autobus scolaire voisin du 257 Chemin St-Léon.

Monsieur Jacques Proteau demande si la Municipalité pourrait étendre du gravier ou autre, sur l'entrée du chemin appartenant à M. Claude Turcotte de Milan, voisin du no: 257 Ch. St-Léon dont la propriétaire est Mme Evangéline Cormier. Cette entrée sert de virée pour l'autobus scolaire dont M. Proteau est le conducteur.

A la demande du conseil, M. Conrad Lachance, employé de la voirie, procédera à la réparation de cette virée, soit avec du gravier ou de l'asphalte froide. Aucune résolution n'est écrite pour cette demande étant donné qu'elle n'affecte pas le budget.

9 - SUIVIS DES DOSSIERS

**2014-10
4879**

9.1 - Remboursement de TAXES 2014 du Prop: Michael Rutherford, 272 Ch. St-Léon, Milan

M. Rutherford demande de lui rembourser le montant de 84.41\$ qui est au crédit à son compte, étant donné qu'il a fait erreur sur le paiement et qu'il a vendu sa propriété également. Sa propriété est située au 272 Chemin St-Léon, Milan.

Il est proposé par M. Richard Nadeau, secondé par Mme Louiselle Gazaille Rouillard et appuyé à l'unanimité par les membres du conseil présents de procéder au remboursement de 84.41\$ d'un montant payé en trop au compte de taxes de M. Rutherford.

Adoptée

**2014-10
4880**

9.2 - Demande de la MRC du Granit de nommer un(e) représentant(e) à la culture

M. Serge Bilodeau de la MRC du Granit, fait une demande à notre municipalité pour avoir le nom d'un(e) représentant(e) de la culture pour notre municipalité.

Il est proposé par M. Jacques Bergeron, secondé par M. Richard Nadeau et appuyé à l'unanimité, de nommer le maire M. Yves d'Anjou comme représentant de la culture pour notre municipalité.

Adoptée

**2014-10
4881**

9.2.1 - Nomination de Mme Louise Denis a La Grande Cueillette des Mots du Granit

Mme Louise Denis a assistée à la conférence de presse qui a eu lieu le 22 septembre dernier pour La Grande Cueillette des mots à Lac-Mégantic.

Elle vient nous informer c'est quoi La Grande Cueillette des mots, la méthode d'engagement, qu'est-ce que le projet offre et qu'est-ce qui en ressort.

La Grande Cueillette des mots est une activité d'animation offerte à tous les gens jeunes et moins jeunes afin de créer une ambiance propice à l'écriture. C'est à partir de nos histoires personnelles ou collectives que nous souhaitons recueillir des mots et des écritures spontanés. Aussi c'est à partir de la parole des citoyens de toutes les municipalités que sera créé un spectacle unique, inspiré de nos mots et de nos histoires.

La prochaine rencontre se fera le 22 novembre prochain à 10h .à la salle communautaire de Milan. Une publicité sera postée à cet effet à tous les citoyens de Milan.

Egalement Mme Louise Denis accepte d'être la responsable de ce grand évènement.

Il est proposé par Mme Nathalie Laplante conseillère, secondé par Mme Armelle Ruauudel conseillère, résolu à l'unanimité par les membres du conseil présent que Mme Louise Denis accepte de représenter notre municipalité pour La Grande Cueillette des mots.

Adoptée

9.3 - Services professionnels de Monty Sylvestre, Conseillers Juridiques Inc

Résolution mentionnant le recours aux services professionnels de Monty Sylvestre, Conseillers Juridiques Inc.
Modèle de résolution inclus.

Tous les membres du conseil présents veulent prendre connaissance de l'entente du 29 septembre 2014 que la Municipalité de Milan a avec la firme de Monty Coulombe de Sherbrooke, avant de signer la résolution jointe à cette demande.

REPORTÉE à la prochaine réunion du 10 novembre 2014.

9.4 - Suivi du dossier de Réjean Paré

Suivi du dossier de M. Réjean Paré, achat de terrain rue du Ruisseau:

Mme Maude Boivin, inspectrice de notre municipalité, nous présente divers scénarios possibles sur la division des terrains sur la rue du Ruisseau. M. Paré veut savoir s'il y a obligation de se bâtir dans l'année suivante? Le sujet a été discuté, mais aucune décision n'a été rendue. En attente d'une décision des deux (2) parties.

**2014-10
4882**

9.5 - Dossier de M. Gilles Morin pour achat du terrain qui longe le Domaine Morisson

Demande par M. Gilles Morin d'acquérir la partie de l'ancien chemin situé en bordure du Domaine Morisson et de la route 214,

M. Gilles Morin nous fait la remarque qu'il a reçu gratuitement du MTQ une partie de ce lot et serait intéressé d'acquérir la partie restante (ancien chemin) qui longe la route 214 et le Domaine Morisson. Il ajoute que cette partie de terrain ne peut être utilisée que par lui étant donné qu'il est le propriétaire du Domaine Morisson.

M. le maire et les conseillers prennent en considération la demande de M. Morin et acceptent de vendre cette partie de l'ancien chemin au prix de 1.16\$ du mètre carré. Mme Maude Boivin, inspectrice en bâtiment, avisera M. Morin que la municipalité est consentante de lui vendre au prix de 1.16\$ du mètre carré, partie de l'ancien chemin.

9.6 - Dossier terrain rue du Ruisseau, Maison Usinex.

M. Raymond Morin représentant de la Maison Usinex, voudrait se porter acquéreur du terrain no: 5550-92-3837 rue du Ruisseau. C'est un terrain qui n'a pas le frontage voulu pour construire. Maison Usinex a déjà une maison sur le lot portant le matricule 5550-92-9030 sur la même rue..

La Municipalité de Milan évalue les diverses possibilités qui se présentent avec ce terrain et une décision sera rendue ultérieurement.

10 - RAPPORT DES COMITÉS

10.1 - CCU - COMITÉCONSULTATIF D'URBANISME

Nouveau propriétaire en la personne de M. Rémi Tremblay, au numéro 84 Rte 214. Milan, Qc.

Monsieur Rémi Tremblay est venu demander un permis de rénovation pour le bâtiment actuel situé au no: 84 rte 214, Milan. L'inspectrice en bâtiment, Mme Maude Boivin, mentionne que sa nouvelle propriété est tout près du secteur qui pourrait être favorisée par le programme de revitalisation. Ce qui aiderait l'implantation et la rénovation de constructions existantes dans le secteur..

Il demande s'il y aurait possibilité de prendre informations pour revoir ce programme de revitalisation. Les membres du conseil demande à Mme Boivin, inspectrice en bâtiment, de vérifier certaines informations de ce programme, à savoir si on peut étendre ou agrandir la superficie de cette zone.

10.2 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun

10.3 - COMITÉ DE SÉCURITÉ CIVILE

Aucun

2014-10 4883 10.4 - COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

Estimation des coûts pour le déménagement et installation des lumières au site de la nouvelle patinoire. Dépôt de trois(3) soumissions:

ELECTRICITÉ: Jocelyn Roy Elec. Inc. au montant de 3868.75\$ (+tx)
Bellavance Electrik au montant de 3780.00\$ (+tx)
Philippe Mercier. au montant de 3812.00\$\$ (+tx)

NIVELAGE ET MATÉRIEL SI BESOIN: Exc. C Duquette Inc: pas plus de 1500.00\$ (sans soumission)

MATERIAUX: Achat de 36 panneaux de Veneer, 2 x 4 plus clous; du magasin Perinet Inc.à Lac-Mégantic (paiera sur réception)

Les membres du conseil prennent connaissance des soumissions concernant le déménagement des lumières et poteaux qui sont présentement sur le site de l'ancienne patinoire, au nouveau site de la nouvelle patinoire situé au 403 rang Ste-Marie, Milan.

Cette soumission répond plus aux besoins et est plus sécuritaire.

Il est proposé par Richard Nadeau, secondé par René Turcotte, et appuyé à l'unanimité d'accepter la soumission de Jocelyn Roy Elec. Inc. au montant de 3868.75\$ + taxes.

10.5 - COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun

10.6 - COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MILAN

Aucun

10.7 - ORG. DE MILAN (Loisirs, bénévoles, protection du voisinage, maison des jeunes...)

Demande de M. Jacques Proteau pour la maison des jeunes.

Vu que le Comité de Loisirs n'est plus en fonction, M. Jacques Proteau demande à la municipalité de prendre en charge la maison des jeunes et payer les frais de la

surveillance. L'année dernière le montant était de 2 800.\$ (1 800.\$ surveillance + 1 000.\$ chauffage). Chauffage et surveillance sont les deux principaux critères). Pour l'année 2015 il est à prévoir 3 000\$ au total. (2 000\$ surveillance et 1 000\$ chauffage). Nous espérons avoir environ 30 jeunes comme participants de 6 à 8 heures par fin de semaine.

Pour ce qui est des assurances, la responsabilité est à la charge de la Municipalité. Mme Véronica Gerbanovskaya serait disponible pour la surveillance ainsi que Mme Diane Lepage en remplacement. Il aurait un bénévole qui se chargerait de débayer l'entrée de l'escalier à la maison des jeunes durant l'hiver.

S'il y a refus de la Municipalité, nous serons dans l'obligation de fermer les portes à moins que quelqu'un assume de prendre la charge.

M. Le Maire ainsi que tous les conseillers vont prendre en considération la demande de la Maison des Jeunes. Le tout sera discuté au plénier le 9 novembre prochain et rendront une réponse prochainement.

10.8 - IMPLICATIONS DE CITOYENS AU SEIN DE DIVERS COMITÉS

Quatre (4) citoyens de Milan ont donné leur nom pour faire partie d'un comité.

Monsieur Bernard Grenier, développement économique ou loisirs.
Monsieur Shawn Sherman, développement économique
Monsieur Réjean Paré, consultatif d'urbanisme
Monsieur Richard Boisclair, sur tous les comités.

Résultat: La secrétaire, Mme Françoise Richard, va rencontrer M. Richard Boisclair et lui demander de faire son choix sur un comité. La décision du conseil se fera à la prochaine réunion soit le 10 novembre prochain.

11 - VARIA

11.1 - Date de la prochaine session

La séance du conseil aura lieu le 10 novembre 2014.

**2014-10
4884**

11.2 - Offre de publications de voeux des Fêtes de l'Echo de Frontenac

Offre de l'Echo de Frontenac pour que la Municipalité transmette ses voeux de Joyeux Noël et Bonne Année, à l'intérieur du cahier spécial de l'Echo soit le 5 décembre prochain pour les villages. Ceci pour le montant de 160.00\$ + taxes pour un espace de 4 x 12 pouces.

Il est proposé par Mme Nathalie Laplante conseillère, secondé par M. René Turcotte conseiller, appuyé à l'unanimité par les membres du conseil présents d'accepter l'offre de l'Echo de Frontenac pour transmette les voeux des fêtes de notre municipalité, pour le montant tel que mentionné.

Adoptée

11.2.1 - Demande de commandite pour l'Association de la Pêche Blanche

Comme à chaque année l'Association de la Pêche Blanche de Marston, tiens quatre activités de pêche dans la baie Victoria de Marston. M. Jacques Proteau représentant de cette association demande s'il y aurait possibilité de défrayer les copies (environ 500) pour ces activités. Il fait la remarque également que c'est en ayant des activités autour de chez nous que nous gardons nos gens. Aussi ce sont des activités familiales et celles attirent plusieurs centaines de personnes sur notre territoire à chaque année.

Réponse sera donnée au prochain conseil de novembre 2014.

12 - CORRESPONDANCE

Offre d'emploi de Mme Marie-Eve Léveill , finissante en urbanisme.

Demande de stage de Mme Nathalie Martin,  tude en comptabilit .

M. le maire Yves d'Anjou a prit connaissance des deux CV ainsi que les conseillers, et le conseil a r solu   l'unanimit  de ne pas donner suite   ces propositions  tant donn  le manque de personnel pour appuyer ces formations. Lettre doit leur  tre envoy e pour les remercier de leur int r t   notre Municipalit .

12.1 - Correspondances diverses

- Postes Canada envoie un avis important pour le changement des heures de service du bureau de poste de Milan
- Hydro-Qu bec installe sans frais des compteurs de nouvelle g n ration.
- Offre de service de B TON B.P.
- Assurance collective de la Chambre de Commerce de Lac-M gantic.
- Info Lambton
- La Source du Lac Drolet

**2014-10
4885**

13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Mme Armelle Ruaudel, appuy  par Mme Louiselle Gazaille Rouillard, il est r solu   l'unanimit  que cette s ance ordinaire soit lev e.

ADOPT E

Fermeture   22.50 hrs

Yves d'Anjou, maire

Francoise Richard, Secr taire.

Je d clare que nous avons les cr dits n cessaires pour couvrir les d penses engag es lors de la pr sente s ance.
Certificat de cr dit no : 2014-10